

SOMMAIRE

A - ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET CONTENTIEUX

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	A10
▪ Tutelle	A10
▪ Loi de financement de la Sécurité sociale	A11
▪ Organigramme général	A12
▪ Organisation de la Sécurité sociale	A13
ORGANISMES NATIONAUX	A20
▪ Champ d'action	A20
▪ Conventions d'objectifs et de gestion	A21
▪ CNAM - caisse nationale d'assurance maladie	A22
▪ CNAV : caisse nationale d'assurance vieillesse	A23
▪ CNAF : caisse nationale des allocations familiales	A24
▪ L'URSSAF Caisse nationale	A25
▪ Conseils de surveillance	A26
▪ Conseil supérieur des systèmes d'information	A27
▪ Union nationale des caisses d'assurance maladie	A28
▪ Organismes de protection sociale complémentaire	A29
ORGANISMES RÉGIONAUX ET LOCAUX	A30
▪ Organismes régionaux	A30
▪ Organismes locaux	A31
▪ Groupement de caisses	A32
ASSUJETTISSEMENT AU RÉGIME GÉNÉRAL	A40
▪ Règles d'assujettissement	A40
▪ Salariés étrangers	A41
▪ Au titre de l'article I. 311-3 du Code de la Sécurité sociale	A42
▪ Déclaration préalable à l'embauche	A43
▪ Les règles d'identification et d'affiliation des assurés par les organismes sociaux	A44
▪ Affiliation à une CPAM	A45
▪ Règles d'affiliation pour les assurés relevant de plusieurs régimes de Sécurité sociale	A46

COTISATIONS**A50**

- Charges de Sécurité sociale en vigueur au 1^{er} janvier 2025

A50

CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**A60**

- Généralités
- Le contentieux général
- Contentieux de l'incapacité

A60

A61

A62

B - ASSURANCE MALADIE

BÉNÉFICIAIRES DES FRAIS DE SANTÉ

B10

- Assurés B10
- Ayants droit : enfant mineur B11
- Statut d'ayant droit majeur supprimé (PUMA) B12

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES FRAIS DE SANTÉ

B20

- Conditions d'ouverture du droit B20
- Transmission des feuilles de soins B21
- Procédure d'entente préalable B22
- Carte d'assurance maladie "carte vitale" B23
- Systèmes d'information de l'assurance maladie B24
- Tiers payant B25

FRAIS DE SANTÉ - RISQUES COUVERTS

B30

- Définition des frais de santé B30
- Frais d'honoraires des praticiens et auxiliaires médicaux B31
- Médicaments B32
- Frais de transport B33
- Frais d'appareillage B34
- Frais d'optique et frais dentaires B35
- Taux de remboursement des actes et des soins médicaux pris en charge par l'Assurance Maladie en France B36
- Cas d'exonération ou de limitation du ticket modérateur B37
- Forfait hospitalier B38
- Franchise médicale B39

REMBOURSEMENT DES DIFFÉRENTS PRATICIENS

B40

- Choix du praticien B40
- Modalités du parcours de soins coordonnés B41
- Tarification des actes médicaux B42
- Situation des médecins vis à vis de la Sécurité sociale B43
- Professions d'auxiliaires médicaux B44
- Contrôle des remboursements B45

PUMA ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

B50

- PUMA (Protection Maladie Universelle) B50
- Complémentaire Santé Solidaire B51

CHAPITRE EN RÉSERVE	B60
LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES MALADIE	B70
▪ Conditions liées au salaire ou à la durée d'emploi	B70
▪ Situations particulières	B71
▪ Conditions médicales et administratives	B72
VERSEMENT DES PRESTATIONS EN ESPÈCES	B80
▪ Durée d'indemnisation	B80
▪ Paiement des indemnités journalières	B81
▪ Contrôle médical et administratif et sorties autorisées	B82
▪ L'essai encadré	B83
CALCUL DE L'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE	B90
▪ Attestation de salaire et salaire de référence	B90
▪ Maladie pendant la période de préavis	B91
▪ Périodes de références particulières	B92
▪ Périodes de chômage	B93
▪ Montant de l'indemnité journalière	B94
▪ Suppression de revalorisation en cas d'augmentation générale des salaires	B95
▪ Temps partiel thérapeutique	B96
▪ Cumul indemnités journalières - autres prestations ou droits	B97
▪ Affections de longue durée	B98
PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET IMPÔT SUR LE REVENU	B100
▪ Prélèvements sociaux	B100
CURES THERMALES	B110
▪ Définition et conditions de prise en charge	B110
▪ Forfait de soins et honoraires médicaux	B111
▪ Frais de séjour et de voyage	B112
▪ Indemnités journalières	B113
▪ Cure prescrite dans le cadre d'une affection de longue durée	B114
▪ Cure prescrite dans le cadre d'un accident du travail	B115
▪ Liste des stations de cures thermales	B116
SOINS ENGAGÉS À L'ÉTRANGER	B120
▪ Salariés détachés à l'étranger	B120

C - ASSURANCE MATERNITÉ, DÉCÈS, INVALIDITÉ, VEUVAGE

ASSURANCE MATERNITÉ-PATERNITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT - ADOPTION	C10
▪ Bénéficiaires des frais de santé	C10
▪ Examens prénataux et postnataux obligatoires	C11
▪ Remboursement des soins	C12
▪ Conditions d'ouverture du droit aux prestations en espèces	C13
▪ Congé de maternité	C14
▪ Indemnités journalières de maternité	C15
▪ Les indemnités journalières en cas d'adoption	C16
▪ Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	C17
▪ Le congé de deuil d'un enfant	C18
▪ Fiscalité des indemnités journalières maternité - paternité ou accueil de l'enfant	C19
 ASSURANCE DÉCÈS	 C20
▪ Bénéficiaires	C20
▪ Conditions liées à l'assuré décédé	C21
▪ Versement du capital décès	C22
▪ Tableau de synthèse de l'assurance décès	C23
 ASSURANCE INVALIDITÉ	 C30
▪ Définition	C30
▪ Conditions d'ouverture du droit	C31
▪ Calcul de la pension d'invalidité	C32
▪ Paiement et revalorisation des pensions	C33
▪ Allocation supplémentaire d'invalidité	C34
▪ Révision, suspension, suppression de la pension	C35
▪ Cumuls et autres droits du pensionné	C36
▪ Prélèvements sociaux	C37
▪ Pension de substitution	C38
▪ Pension de veuf ou de veuve	C39
 ASSURANCE VEUVAGE	 C40
▪ Bénéficiaires	C40
▪ Conditions de ressources	C41
▪ Conditions à remplir par l'assuré décédé	C42
▪ Paiement de l'allocation veuvage	C43
▪ Révision des droits du bénéficiaire	C44

L'ALLOCATION JOURNALIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE EN FIN DE VIE (AJAP)	C50
▪ Bénéficiaires de l'allocation	C50

D - ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

DÉFINITION ET ORGANISATION D10

- Accidents du travail - Maladies professionnelles - Accidents de trajet D10
- Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) D11
- Caisses d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) D12
- Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP) D13

BÉNÉFICIAIRES D20

- Salariés et assimilés D20
- Élèves et étudiants D21
- Stagiaires - demandeurs d'emploi D22
- Membres bénévoles des institutions de prévoyance, de Sécurité sociale ou de mutualité D23
- Membres bénévoles des organismes liés à la protection sociale et à la santé publique D24
- Membres bénévoles des institutions judiciaires et des ministères D25
- Personnes accueillant à domicile des enfants ou des personnes âgées D26
- Personnes effectuant un stage D27

DÉCLARATION - FORMALITÉS D30

- Formalités à accomplir par la victime et le praticien D30
- Déclaration par l'employeur D31
- Registre d'infirmerie D32
- Procédure de reconnaissance des AT-MP à compter du 1^{er} décembre 2019 D33
- Les réserves émises par l'employeur D34

FRAIS DE SANTÉ ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES D40

- Généralités D40
- Frais de santé D41
- Indemnités journalières D42
- Montant des indemnités journalières D43
- Fiscalité des indemnités journalières D44
- Paiement des indemnités journalières D45
- Reprise de travail "temps partiel thérapeutique" D46
- Indemnité temporaire d'inaptitude : 2 situations D47
- Accident mortel D48

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL**D50**

- Procédure d'attribution D50
- Définition du taux d'incapacité permanente D51
- Taux d'incapacité inférieur à 10 % D52
- Calcul de la rente D53
- Paiement de la rente D54
- Majorations, révision, rechute D55
- Conversion des rentes en capital D56
- Reclassement - aides financières D57
- Cumul entre rente accident du travail et autres prestations D58
- Rentes d'ayants droit en cas d'accident mortel D59

MALADIES PROFESSIONNELLES**D60**

- Définition D60
- Tableau des maladies professionnelles D61
- Déclaration par la victime D62
- Victimes de l'amiante D63

INCIDENCES DE LA FAUTE**D70**

- Faute inexcusable ou intentionnelle de l'employeur D70
- Faute de la victime ou d'un tiers D71

E - ASSURANCES VOLONTAIRES

ASSURANCE VOLONTAIRE VIEILLESSE INVALIDITÉ	E10
▪ Bénéficiaires	E10
▪ Formalités	E11
▪ Cotisations	E12
ASSURANCE VOLONTAIRE ACCIDENTS DU TRAVAIL	E20
▪ Conditions d'attribution	E20
▪ Bénéficiaires	E21
CAISSE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER	E30
▪ Généralités	E30
▪ Cotisation	E31
▪ Date d'effet de l'adhésion	E32
▪ Prestations maladie-maternité	E33
▪ Prestations vieillesse-invalidité-décès	E34
▪ Prestations accidents du travail et maladies professionnelles	E35
▪ Retour	E36

F - PRESTATIONS FAMILIALES

GÉNÉRALITÉS	F10
▪ Conditions générales d'attribution	F10
▪ Notion d'enfant à charge	F11
▪ Conditions à remplir par l'allocataire	F12
▪ Ressources	F13
▪ Calcul des prestations familiales	F14
▪ Paiement - saisissabilité - cessibilité	F15
▪ Prestations indues	F16
ALLOCATIONS FAMILIALES	F20
▪ Bénéficiaires	F20
▪ Montant des allocations familiales	F21
▪ Versement des allocations familiales	F22
COMPLÉMENT FAMILIAL	F30
▪ Bénéficiaires	F30
ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ	F40
▪ Bénéficiaires	F40
▪ Montant de l'allocation	F41
▪ Demande de l'allocation et justificatifs	F42
▪ Prestation de compensation du handicap	F43
ALLOCATION DE SOUTIEN FAMILIAL (ASF)	F50
▪ Plusieurs cas de figure	F50
ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE	F60
▪ Conditions de ressources	F60
▪ Conditions d'âge et de scolarité	F61
ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)	F70
▪ Généralités	F70
ALLOCATION FORFAITAIRE EN CAS DE DÉCÈS D'ENFANT	F80
▪ Généralités	F80

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE)**F90**

- Dispositions générales relatives à la PAJE F90
- Prime à la naissance ou à l'adoption F91
- Allocation de base (sous conditions de ressources) F92
- La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PREPARE) F93
- Complément de libre choix du mode de garde F94

ALLOCATION JOURNALIÈRE DU PROCHE AIDANT (AJPA)**F100**

- Généralités F100

Y - ADRESSES UTILES

- Organismes nationaux de Sécurité sociale Y10
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) Y20
- CPAM (Caisses Primaires d'Assurance Maladie) Y30
- CAF (Caisses d'Allocations Familiales) Y40
- URSSAF (Union pour le Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales) Y50

Z - INDEX ALPHABÉTIQUE

